

Image not found or type unknown



Appartenance voiture en cas de deces

Par **cathie**, le **13/11/2009** à **14:54**

Bonjour, rnmon ami et moi en union libre avons achete une voiture en payant chacun la moitie et à nos deux noms ; en cas de deces de mon ami ses enfants d un premier mariage peuvent t ils reclamer la vente de la voiture ou puis je en garder l usufruit ?